

le mag' municipal



P.16 / NOURRIR CINTEGABELLE
UNE FORTE ENVIE DE CO-CONSTRUIRE LE PROJET COMMUNAL

10

ZOOM

Renaturation
des berges

12

ZOOM

Projet assainissement
à Picarrou

4

brèves

ÉCONOMIE LOCALE

RECENSEMENT DE LA POPULATION

RETOUR SUR LE 1^{ER} ALEVA TRAIL

UN NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES SERVICES

QUEL AVENIR POUR LA GARE
DE CINTEGABELLE ?

15

divers

LES RÉALISATIONS EN IMAGES

8

zoom

FINANCES : VOTES DES TAUX
ET DU BUDGET PRÉVISIONNEL

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE
PUBLIC

PROJET DE PARC SOLAIRE

RENATURATION DES BERGES

PROJET ASSAINISSEMENT
À PICARROU

LES NOUVELLES ET LES PROJETS
DE L'ALAE

16

dossier

NOURRIR CINTEGABELLE :
UNE FORTE ENVIE DE
CO-CONSTRUIRE LE PROJET
COMMUNAL

18

rendez-vous

LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ
À CINTEGABELLE

vos démarches

état civil

NOUS CONTACTER

Mairie de Cintegabelle
Place Jacques PIC
31550 Cintegabelle

Tél : 05 61 08 90 97
www.mairie-cintegabelle.fr
contact@mairie-cintegabelle.fr

Ouverture au public
lundi • mercredi • vendredi
9h - 12h et 14h - 18h
mardi • jeudi
9h - 12h

édito



CHÈRES CINTEGABELLOISES, CHERS CINTEGABELLOIS,

Je suis très heureuse de m'adresser à vous une nouvelle fois par l'intermédiaire de ce bulletin Municipal pour vous apporter des nouvelles de la commune.

Vous retrouverez au fil de votre lecture les actions menées à Cintegabelle, l'avancée de nos projets, les informations liées à la vie quotidienne.

Comme chaque année, au cours des mois de mars et d'avril, le Conseil Municipal a débattu sur les orientations budgétaires de la commune et a voté le budget exécuté en 2023, puis celui projeté pour 2024.

Vous n'êtes pas sans ignorer que c'est dans une période contrainte et compliquée que nous avons élaboré ce nouveau budget communal.

Malgré un contexte tendu, notre choix politique d'investissement s'est porté sur le prolongement de l'aménagement du piétonnier de l'avenue de la gare, la sécurisation de l'escalier Maurici Andrieu, l'arrivée de la 5G à Picarrou, la micro-station d'épuration à « Fantou ».

N'hésitez pas à suivre l'actualité de la commune sur le site internet mairie-cintegabelle.fr ou sur le Facebook de la commune.

Avec l'arrivée des beaux jours, nous nous retrouverons pour les festivités, les Terrasses de Picarrou, le 14 juillet, les fêtes locales, le festival des « Frissonnantes » : moments de partage et de convivialité pour chacun d'entre nous.

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite de passer un bel été.

Amicalement,
Votre maire,
Monique COURBIÈRES

économie locale

PHOTOGRAPHE & GRAPHISTE

Mailys Vial
Tél : 06 51 55 05 00
mailysvial@gmail.com
<https://www.mailysvialphotographer.com/malysvial-portfolio>

CONSULTANTE EN RESSOURCES HUMAINES

Émilie Pellet
Lieu dit Verdier
Tél : 06 78 97 42 19
emiliepellet@hotmail.com

PSYCHOMOTRICIENNE

Céline Durante
Maison médicale de Capvert
175 chemin Espalmade
Tél : 06 30 07 48 76
<https://perfactive.fr/celine-durante/book>

PSYCHOMOTRICIENNE

Marine Baron
Psychomotricienne et sophrologue caycedienne
280 avenue Jacques Pic
Tél : 06 63 90 25 88
psychomot.baron@gmail.com

OSTÉOPATHE

Kévin Razek
Maison médicale du Capvert
175 Chemin d'Espalmade
Tél : 06 28 42 10 86

KINÉSIOLOGUE

Océane Nogera
3 A rue du 8 mai 1945
Tél : 06 71 92 90 13

PSYCHOLOGUES

Cabinet MaPsy
3B rue du huit mai 1945
Tél : 07 89 27 41 99
masyconnect@outlook.com
<https://www.cabinetmasy.com>
Également psychologue du travail pour l'activité en bilan de compétences.
<https://opyxis.fr/bilan-de-competences-cintegabelle/>

KINÉSIOLOGUE

Céline Durante
Maison médicale du CapVert
175 Chemin d'Espalmade
Tél : 07 68 34 61 61
<https://celine-durante-kinesiologue.fr/>

ARTISAN CHAUDRONNIER MÉTALLERIE MENUISERIE MÉTALLIQUE - AC3M

Dominique Renaud
55 chemin de Capvert
Tél : 06 78 27 50 74
ac3m31@gmail.com

FOLLY COUTURE ET RETOUCHE

Lydie Folliot
5 rue de la Treille
Tél : 06 98 29 21 13
folliotlydie@hotmail.fr

SARL BRESOLES

Espaces verts, création et entretien.
Chantier : terrassement, assainissement, voirie...
contact@sarl-bresoles.fr
Tél : 06 07 94 14 29 - 05 61 50 07 66

PASSIONS FLEURS ET BOIS

Compositions florales, décoration, bougies...
13 bis rue de la République
Tél : 05 61 92 26 27
passion-fleurs-et-bois@orange.fr

CABINET INFIRMIER (transfert)

Élodie Delvallez Elodie, Estelle Prunonosa,
Florian Gratté Florian, Philippe Decons
Maison médicale du Capvert
175 chemin d'Espalmade
Tél : 05 61 08 61 32

ASSURANCE OCCITANE DE COURTAGE

Magalie Bataille
5 rue Roubine
Tél : 05 61 20 75 20

AE OCCTANIE

Électricité générale, domotique, installation
solaire et recharge de véhicule
Chemin de l'Horto
Tél : 06 26 56 89 03

JLA CONCEPTION

Électricien
20 lotissement Le Pinier
Tél : 06 88 05 21 46

RÉFLEXOLOGUE CERTIFIÉE RNCP

Massages, auriculothérapie, réflexologie plantaire,
diététique chinoise, ventouses sèches et moxibustion
Stéphanie Herranz
18 rue de la République
Tél : 07 66 49 09 60
info@sh-reflexologie-cintegabelle-31.fr
<https://sh-reflexologie-cintegabelle-31.fr/>



AVIS DE RECENSEMENT DE LA POPULATION DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2025 SUR LA COMMUNE DE CINTEGABELLE

À QUOI SERT LE RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ?

Les résultats du recensement constituent une aide essentielle pour la prise de décision en matière de politique publique. Il permet de :

- **Connaître la population française et de chaque commune :**
le recensement permet d'estimer combien de personnes vivent en France et d'établir la population légale de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...
Le site de l'INSEE publie des résultats statistiques à la suite des recensements.
- **Définir les moyens de fonctionnement des communes :**
de ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Le calcul de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) repose en grande partie sur la population totale des communes.
- **Prendre des décisions adaptées pour la collectivité :**
la connaissance de ces statistiques est aussi un des éléments qui permettent de préparer les décisions publiques, notamment toutes celles relatives aux équipements collectifs nécessaires (logements, petite enfance, personnes âgées...)

Selon la loi du 7 juin 1951, vous devez répondre au questionnaire de recensement. La loi prévoit une amende en cas de refus de répondre. En contrepartie de cette obligation, L'INSEE assure la confidentialité des informations. Il est le seul destinataire de toutes les informations recueillies et ne peut les communiquer à quiconque pendant un délai de 75 ans. **Les informations recueillies ne sont pas transmises au fisc ou aux organismes sociaux.** Nous reviendrons sur la procédure du déroulement du recensement sur l'ensemble de notre commune lors du bulletin de décembre 2024.

JOB D'ÉTÉ

Tu as plus de 18 ans, le relationnel et l'aide à la personne t'intéressent, tu recherches un job d'été qui a du sens et qui est proche de chez toi ? Le SIASC recrute pour les mois de juillet et août. N'hésite pas à nous envoyer ton CV.



SIASC

Aide à la personne sur les communes de Cintegabelle, Gaillac-Toulza, Marliac, Caujac, Grazac, Esperce, Mauressac.
Email : siasc@cintegabelle.org / Tél : 05 61 08 85 69

ÉTUDE POSE D'UNE ANTENNE RELAIS

Nous avons reçu deux demandes, respectivement d'ORANGE puis de SFR, d'implantation d'une antenne relais sur le bourg de PICARROU.

Cette antenne permettrait de compléter la couverture de téléphonie, de répondre aux besoins des administrés pour les usages d'internet et de connexion au très haut débit mobile 4G et 5G.

Afin de pas multiplier la construction de plusieurs pylônes sur ce hameau, **nous allons proposer aux opérateurs de s'installer sur le château d'eau qui est aujourd'hui désaffecté.**



RETOUR SUR LE 1^{ER} ALEVA TRAIL, DIMANCHE 17 MARS

Le dimanche 17 mars dernier, a eu lieu le premier trail organisé par le club ALEVA (club d'entreprises du bassin Auterivain).

UN ÉVÈNEMENT SPORTIF AVEC DES VALEURS

Des valeurs humaines fortes étaient au rendez-vous ce 17 mars grâce à la participation de personnes en situation de handicap et des échanges chaleureux avec l'ensemble des participants, commerçants locaux et bénévoles.

Les parcours qui mettaient en valeur le patrimoine local, sa richesse et la diversité de la commune de Cintegabelle, furent appréciés par les participants.

Une organisation redoutable du club Aleva avec le soutien de ses partenaires et l'appui de la municipalité de Cintegabelle et de ses services techniques.



ALEVA TRAIL EN CHIFFRES



700 participants



1000 personnes présentes
sur la manifestation



35 exposants représentant
les savoir-faire des
entreprises du club ALEVA



2 parrain / marraine:
Thierry Corbarieu et
Vanessa Moralès



1 partenariat solide
avec les associations,
les commerçants et les
institutions du territoire



UN NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

Âgé de 39 ans, **Olivier Daguerre a pris ses fonctions de Directeur Général des services** le 29 avril dernier. Un retour aux sources pour ce Picarrounais qui succède à Sophie Clergerie.

Diplômé d'un master 2 en droit public et après plus de 15 ans de carrière dans les collectivités territoriales sur des fonctions juridiques, financières et de direction générale, Olivier vient apporter son expérience et sa connaissance du territoire.

Il accompagne désormais les élus et ses collègues dans le fonctionnement quotidien mais également dans la réflexion et la mise en œuvre des projets municipaux.

QUEL AVENIR POUR LA GARE DE CINTEGABELLE ?

C'est dans une perspective de transitions sociale et environnementale que s'inscrit l'avenir de la gare de Cintegabelle. Ce lieu symbolique présente de nombreux enjeux qui vont au-delà de la simple question de la mobilité.



Des étudiants du master TRansitions ENvironnementales dans les Territoires (TRENT) de l'Université Jean Jaurès de Toulouse ont réalisé **une étude sur le devenir de la gare de Cintegabelle**. Cette étude a eu lieu dans le cadre d'une convention pédagogique avec la municipalité et a donné lieu à une restitution publique le 27 février 2024 au cinéma communal.

État de l'art, diagnostic sur la mobilité, l'aménagement, le paysage et les dynamiques socio-économiques, ont précédé des entretiens individuels, un questionnaire exploratoire et une enquête qui a récolté **pas moins de 364 réponses !**

Les répondants :

- 88% personnes travaillant à l'extérieur de leur commune de résidence
- 75 % d'actifs
- 73 % entre 26 et 60 ans
- 62% de femmes

Une pratique solitaire de la conduite d'une automobile prédomine : **70% des personnes qui se rendent à la gare y vont en voiture, seul.**

Mais une forte volonté de modifier la mobilité en faveur de déplacements plus sobres est exprimée.

Pour 41% des répondants, le manque de fiabilité du train est un frein majeur à son utilisation, et 30% le prennent tous les jours.

Pour ce qui concerne la perception de la halte ferroviaire, sans grande surprise, **les équipements apparaissent pour la majorité comme méconnus et non utilisés, leur caractère vétuste donne une mauvaise image, et un sentiment d'insécurité** au sein de la gare et des voies de déplacements qui y mènent, a largement été exprimé.

Les propositions d'amélioration faites par les répondants s'articulent autour du **désir de faire de la gare un endroit accueillant et vivant** grâce à une série de réaménagements des espaces extérieurs et intérieurs :

- sécurisation des accès à la gare, notamment pour les mobilités douces
- amélioration de l'éclairage
- liaison entre les différents modes de transport

Les propositions portent principalement sur :

- la création d'une zone d'arrêt minute
- l'ajout de bornes de recharge pour véhicule électrique, de places PMR et parkings vélos
- un stationnement plus écologique (perméabilité... arbres)
- le développement de moyens de transports collectifs pour rejoindre la gare.

Pour ce qui concerne le bâtiment, il est attendu que celui-ci s'ouvre et soit réaménagé pour accueillir des services (conciergerie, espace de travail...) et **activités** (présence d'associations, commerces...), et devienne ainsi **un lieu de vie et d'attente agréable en gare. Tout ceci participerait également à une meilleure sensation de sécurité du lieu.**

« Cet imaginaire partagé vient nourrir les réflexions pour penser l'avenir. Trois maîtres mots ressortent ainsi de cette étude : accéder, accueillir et circuler. »

Pour poursuivre cette action, la commune a officiellement sollicité **le Conseil Départemental et la Région Occitanie** pour notamment entrer dans le programme d'intervention en faveur des Pôles d'Échanges Multimodaux Ferroviaires. **En parallèle, l'équipe municipale continue d'étudier les faisabilités d'aménagement de l'avenue de la Gare.**



FERMETURE ESTIVALE DU BUREAU DE POSTE

Le bureau de poste de Cintegabelle sera **fermé du 15 au 27 juillet 2024** en raison de la diminution de fréquentation pendant la période estivale.

Le bureau reprendra ses horaires habituels à compter du 29 juillet 2024. Le bureau de poste d'Auterive sera ouvert sur cette période.



VISITE SURPRISE

Mardi 11 juin nous avons eu la visite surprise de **Maxime Duprat**, Cintegabellois depuis peu avec sa compagne Marie et **joueur au Stade Toulousain**.

Il a permis à quelques commerçants et au centre de secours de partager un moment avec la coupe d'Europe gagné par l'équipe du Stade Toulousain pour la sixième fois.

FINANCES : VOTES DES TAUX ET DU BUDGET PRÉVISIONNEL

Le 08 avril 2024, le Conseil Municipal s'est réuni pour le traditionnel temps budgétaire.

Les points essentiels soumis au vote ont été :

- le Compte Administratif de l'année écoulée
- le Budget Prévisionnel de l'année en cours 2024

Ce dernier devant être équilibré entre les dépenses et les recettes, les membres du conseil municipal ont convenu d'une augmentation de 3% de la fiscalité.

LES TAUX D'IMPOSITION

Taux imposition	Taxe sur le foncier bâti (TFB)	Taxe sur le foncier non bâti (TFNB)	Taxe d'habitation (TH)
2023	40,39	118,47	15,28
2024 (+ 3%)	41.60	122.02	15.74

PS : La taxe d'habitation (TH) concerne uniquement les résidences secondaires

LES INVESTISSEMENTS

Ces impôts permettent de financer les investissements. Les principales lignes d'investissement inscrites au budget 2024 sont :

- **Avenue de la gare** (Aménagement sécuritaire) – prévisionnel études + travaux 415 000 €
- **Escalier Maurici Andrieu** (Sécurisation) – prévisionnel études + travaux : 282 000 €

FOCUS SUR LE PRODUIT DE LA TAXE FONCIÈRE

Cette taxe constitue la **principale recette des taxes ménages** (taxe d'habitation et taxes foncières). Pour Cintegabelle, le montant par habitant était de 318 €, **une augmentation de 3% portera ce montant à 328 €.**

Le montant moyen au niveau national était de 372 € en 2023. Le montant moyen au niveau des 3 autres communes de 3000 habitants de la CCBA (Communauté des Communes du Bassin Auterivain) était de 464 € en 2023.

L'augmentation votée de 3% générera **une recette de 10 € supplémentaire par habitant soit 30 000 € pour la commune.**

Cette augmentation ne modifie que légèrement la pression fiscale de la commune, son positionnement reste encore très favorable :

- Moins 13% par rapport au national
- Moins 41% par rapport aux autres communes de 3000 habitants de la CCBA

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal a décidé de bénéficier du programme « LED Haute-Garonne 2026++ » lancé en 2022 par le Syndicat d'Énergie de la Haute-Garonne. **Pas moins de 368 luminaires d'éclairage public ont ainsi été rénovés à Cintegabelle.**

Les anciens luminaires ont été remplacés par des lampes LED de dernière génération permettant de réaliser **70% d'économie d'énergie**. La commune de **Cintegabelle dispose désormais d'un taux d'équipement de son parc d'éclairage public en LED de 80%, bien supérieur au niveau national de 30%**. Grâce à cette rénovation, la commune va diviser sa facture d'électricité par 3, représentant **une économie de 7 630 € par an**.

Couplé à l'extinction de l'éclairage programmée en cœur de nuit, le déploiement du programme LED++ est **une nouvelle étape pour tenter de limiter le réchauffement climatique et ses impacts**.

Cette démarche volontariste permet déjà d'atteindre plusieurs objectifs : **réduire la pollution lumineuse, préserver la biodiversité et la santé humaine, réaliser des économies d'énergie, maîtriser les dépenses publiques et améliorer la qualité de l'éclairage et le confort des habitants**.



PROJET DE PARC SOLAIRE AUX PARISÉS

La commune suit le développement d'un nouveau projet de production d'électricité d'origine renouvelable à partir de l'énergie solaire.

Porté par l'opérateur Neoen, **ce projet de parc solaire au sol est situé au lieu-dit Les Parises** sur un foncier privé issu d'un délaissé de carrière à la suite de la fin de l'exploitation du site par la Cemex.

Conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 6 février 2023, une mise en compatibilité du PLU est en cours avec concertation avec le public tout au long de la procédure.

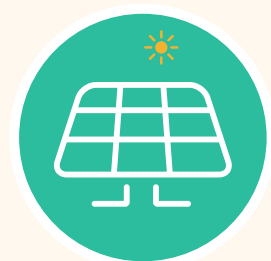
Il est rappelé que des études et une enquête publique auront lieu et que **cette typologie de projet est instruite par les services de l'État** qui délivreront ou pas le permis de construire.

Par ailleurs, la restitution du site, désormais dégradé après l'exploitation de gravière, appelle **de fortes mesures de compensation pour l'environnement**. En ce sens, le Conseil Municipal, en partenariat avec les porteurs de projet, entend mener une action ambitieuse de reforestation de certains espaces communaux.

Le Conseil Municipal souhaite ainsi **renforcer ses espaces naturels par une plantation adaptée au territoire communal et au changement climatique**. À cette fin, un bureau d'étude sera mandaté pour mener une réflexion poussée afin de préconiser une action robuste et à vocation pédagogique.

Sur ce dernier point, l'intention est de **sensibiliser la population et d'impliquer les citoyens dans sa mise en œuvre** par des ateliers de plantation et la co-élaboration d'un parcours pédagogique avec les collégiens par exemple.

Accroître dès aujourd'hui la surface forestière, c'est nous assurer un avenir désirable.



environnement

RENATURATION DES BERGES ET RENFORCEMENT DE CORRIDORS BOISÉS



Dans le contexte actuel de dérèglement climatique, **impulser le retour de l'arbre sur le domaine public ou privé est une action d'intérêt général** qui permet d'améliorer le fonctionnement des milieux et la résilience des territoires.

En effet, les corridors boisés constituent des puits de carbone, ils produisent de l'oxygène, freinent et filtrent les eaux de ruissellement, favorisent l'infiltration de l'eau dans les sols, atténuent les effets des crues, constituent un refuge/corridor pour la biodiversité, créent des îlots de fraîcheur, et participent à la production d'énergie.

Afin de **renaturer de manière durable les berges des cours d'eau** (Ariège et ruisseau le Lavela) et d'**améliorer la résilience des écosystèmes**

présents, le Conseil Municipal a mis en place, avec le précieux concours du SYMAR Val d'Ariège (Syndicat Mixte d'Aménagement des Rivières du Val d'Ariège), un ensemble d'actions sur la commune.

Ainsi, **sur la rive gauche de l'Ariège** en amont et en aval du pont de la D25, **les plantations réalisées vont permettre de mieux tenir les berges de l'Ariège, d'amener des classes d'âge d'arbres plus jeunes et de lutter contre la Renouée du Japon** toujours présente en aval du pont. Les espèces prévues à cet endroit sont des essences indigènes faisant partie du cortège Natura 2000 comme l'Érable champêtre ou plane, le Frêne commun, le Frêne oxyphylle ou encore l'Aulne glutineux. Le reste des plantations concerne un verger

de fruitiers anciens en aval du pont en partie haute, et surtout la crête de berge avec un arbre tous les 8 mètres. Des arbres isolés ont aussi été positionnés sur l'ensemble du site et une haie brise crue arbustive a été plantée le long du fossé en amont du pont.

« Plus de 300 arbres ont ainsi été plantés en bord d'Ariège et 4 vergers de clairières ont été mis en place. Nous allons créer **un parcours pédagogique avec notamment l'implantation de panneaux d'information** pour valoriser cette réalisation exemplaire » précise Mme le Maire, Monique Courbières.

Le long du ruisseau du Le Lavela, du parc communal jusqu'à sa confluence avec l'Ariège, nous observons la présence de grands arbres relativement vieillissants avec un manque important de régénération naturelle.

Sur ce site, des plantations d'enrichissement ont été effectuées dans les clairières avec des arbres de haut jet de type 8/10 et des petits plants forestiers pour équilibrer les classes d'âge. Les essences sont des essences indigènes du cortège Natura 2000 (Tilleul à petites feuilles, Érable plane, Chêne pédonculé, Alisier torminal...). Ces plantations remontent sur 10 ou 15 mètres dans le parc communal.

En rive droite de l'Ariège et longeant le domaine public fluvial, il a été constaté un manque de végétation sur les rives. L'absence de végétation installée sur la berge d'un cours

d'eau provoque de nombreuses brèches et cavités d'érosion sur le linéaire de berge. Des plantations d'enrichissement et de régénération naturelle ont été réalisées avec des essences du cortège Natura 2000 (Érable champêtre, Érable plane, Frêne commun et oxyphylle, Aulne glutineux, Chêne pédonculé et pubescent, Merisier, Alisier torminal, Tilleul à petites feuilles, Cormier...).

Deux types de plants ont été utilisés, des plants forestiers d'un an (80% des plantations) ainsi que des arbres de pépinière de type tiges mottes 12/14. Des boutures de Saule blanc ont également été utilisées sur ce secteur.

Dans une approche de forêt comestible, un petit verger communal a été mis en place dans la grande clairière en aval du site.

Enfin, afin d'éviter des coupes trop systématiques qui impactent la régénération naturelle ou ne tiennent pas compte parfois du classement Natura 2000 du secteur, **la commune a revu le plan d'entretien de l'ensemble de ses espaces verts avec le concours des services techniques et du SYMAR Val d'Ariège.**

« **Plus de 300 arbres ont été plantés en bord d'Ariège et 4 vergers de clairières ont été mis en place.** »



PROJET ASSAINISSEMENT À PICARROU AU HAMEAU DE FANTOU

Le Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) Intercommunal de la Communauté des Communes du Bassin Auterivain (CCBA) réalisé en 2014, a étudié la création de l'assainissement du hameau de Picarrou et le raccordement d'autres secteurs et hameaux (quartier Mailhol, quartier Garcia et hameau de Fantou).

En 2017, la **STEP (Station d'Épuration) de Picarrou** a été créée pour une capacité de 300 EH (Equivalent-Habitant) afin d'y raccorder le centre bourg du hameau.

Les futurs projets de raccordement des hameaux de Mailhol et Garcia ont alors été annulés de la programmation pluriannuelle de travaux, compte tenu du bon fonctionnement des ANC (Assainissement Non Collectif). Le raccordement de ces hameaux aurait par ailleurs nécessité en plus une augmentation de la capacité de traitement de la STEP de Picarrou.

Seul le centre bourg de Fantou présente une situation sanitaire critique nécessitant la création d'un système d'assainissement. Le SDA de la CCBA prévoyait le raccordement de ce hameau à la station d'épuration de Picarrou.

En 2018, une étude comparative a été réalisée par Réseau31 afin de définir les différents scénarios de mise en place d'un système d'assainissement sur ce hameau. Parmi les différents scénarios envisagés, le projet de raccordement à la station

d'épuration de Picarrou nécessitait une extension de la station et la création d'un réseau de transfert engendrant un coût d'opération trop important. Ce scénario a été écarté. **Celui retenu consiste en la création d'un système d'assainissement spécifique au hameau de Fantou et desservant le centre bourg.**

6 sites d'implantation et leurs points de rejet associés (fossés, zone d'infiltration, mare...) ont été étudiés lors de la phase avant-projet.

Les négociations avec les propriétaires n'ayant pas abouti, 4 sites ont été exclus. À noter qu'un autre site n'a pas fait l'objet de négociation avec le propriétaire, compte tenu du coût élevé et des échanges difficiles avec le voisinage concernant le projet.

Le choix d'implantation s'est alors orienté sur le site centre bourg avec une implantation de la station sur la parcelle section communale J48 sous réserve que la commune devienne propriétaire foncier d'une partie de cette parcelle.

La station pourra être surélevée d'environ 1 mètre (talus avec pente douce) afin de supprimer le poste de refoulement en sortie et permettre l'arrivée gravitaire des effluents jusqu'au point de rejet. Dans ce cas, seul le poste en entrée de STEP sera nécessaire. Le rejet des eaux traitées pourra s'effectuer dans la mare du centre bourg après sa réhabilitation ou dans un puits d'infiltration à proximité de la STEP si l'emprise foncière le permet.

La capacité de la station d'épuration sera de 66 EH sur la base de 23 raccordements. Une optimisation potentielle dans le cadre du raccordement des 10 habitations : la diminution de la capacité avec mise en place éventuelle d'un seul filtre à la place de deux pour 66 EH est envisagée. **Elle permettra l'assainissement des habitations dépourvues de terrains à proximité. De plus, ce scénario permettra de réduire de près de 50% le montant des travaux.**



Figure 1 : Parcelle J48

La commune a décidé l'acquisition du bien de section par transfert grâce à une procédure spécifique applicable en matière de transfert servant à la mise en œuvre d'un objectif d'intérêt général (article L. 2411-12-2 du CGCT). Par définition, le transfert d'un bien de section est assimilable à une donation.

Constitue par exemple un projet d'intérêt général permettant la mise en œuvre de cette procédure dérogatoire, le projet d'implantation d'un parc éolien, « en raison de sa contribution à la satisfaction d'un besoin collectif par la production d'électricité vendue au public » (CAA Lyon, 12 juin 2018, Association Vivre à Egieu et Mme B. A., n°16LY02803).

La procédure suivie en matière de transfert pour motif d'intérêt général est la suivante :

- Délibération en date du 25 mars 2024 du Conseil Municipal demandant le transfert du bien de section au préfet et précisant l'objectif d'intérêt général motivant cette demande de transfert ;
- Publication en date du 26 avril 2024 de la délibération sur un support habilité à recevoir des annonces légales diffusées dans le département et affichage en mairie pendant une durée de 2 mois : les membres de la section peuvent présenter leurs observations au cours de ces 2 mois ;
- Arrêté préfectoral de transfert ;
- Transfert porté à la connaissance du public par le préfet dans un délai de deux mois à compter de l'arrêté de transfert ;
- Notification de l'arrêté de transfert au maire de la commune concernée par le préfet, pour affichage en mairie de l'arrêté pendant une nouvelle durée de 2 mois.

Pour rappel, la commune a sollicité Réseau31 pour la réalisation d'une étude parallèle pour réhabiliter la mare et récupérer les eaux pluviales.

Quelques éléments techniques sont présentés ci-après :

- **Le bon dimensionnement de la mare actuelle** pour stocker et évacuer les eaux pluviales est confirmé.
- **La réalisation d'un curage du fond de la mare** sera programmée ainsi que la suppression de toutes les arrivées eaux usées non traitées et les sorties de fosse septique.
- **Pose d'un nouveau réseau** ne passant pas sous les habitations privées. Le point bas le plus proche étant le fossé à proximité de la route départementale à plus de 150 ml, le trop plein ne pourra rejoindre ce fossé gravitairement.

Solution retenue :

- **Création d'un puits d'infiltration à proximité de la mare pour le trop plein.**
- **Collecte actuelle principalement en surface avec une zone de stagnation en point bas.**
- **Création d'une grille pluviale et d'un réseau d'environ 30ml.**

DÉCHETS : INAUGURATION DU NOUVEAU SITE DE COMPOSTAGE COLLECTIF



Le service Déchets continue de déployer la nouvelle gestion de la collecte des déchets en inaugurant le 17 avril dernier un nouveau site de compostage collectif localisé à Cintegabelle, pour la résidence au lieu-dit Mercier.

Avec ou sans jardin, tout le monde peut composter !



+ d'infos pour composter en collectif :
www.ccba31.fr/dechets/composter-voisin



RÉZO POUCE, L'AUTO-STOP ENTRE VOISIN·NES SUBVENTIONNÉ

Les arrêts sont désormais déployés et opérationnels au bord des routes de Cintegabelle pour des déplacements solidaire, écologique et économique.

Information utile : les trajets en covoiturage sont subventionnés par la Région Occitanie. Le passager et le conducteur qui sont inscrits sur la plateforme de co-voiturage (Rézo pouce est partenaire) n'ont pas de démarche particulière à faire. En effet, si le trajet est éligible, l'aide de la Région sera déduite automatiquement du montant à payer par le passager et versée automatiquement au conducteur.



Info et inscription :
www.rezopouce.fr



enfance

LES NOUVELLES ET LES PROJETS DE L'ALAE



Depuis le début de l'année scolaire en septembre 2023, l'Accueil de Loisirs de Cintegabelle est animé par **une variété d'activités manuelles, sportives et créatives** proposées par les animatrices, pendant les heures d'ALAE le matin, le midi et le soir, ainsi que les mercredis. Allant de la cuisine, à la préparation de petit déjeuner, d'un loto, à une immense chasse aux œufs, mais aussi des débats, des réflexions sur le monde qui nous entoure, des animations autour de la citoyenneté et de notre environnement.

Plusieurs événements ont ponctué l'année scolaire :

- La collaboration avec la Mairie, sur le projet « **Sentier pédagogique autour du lac** » et ses panneaux photovoltaïques. Les enfants, accompagnés de leurs animatrices ont pu créer le contenu de panneaux pédagogiques autour de la faune et de la flore. C'est avec fierté qu'ils ont participé à l'inauguration le 22 septembre dernier.
- **Le carnaval de l'ALAE** et des écoles primaires a eu lieu le vendredi 15 mars, les enfants ont paradé dans la rue, vêtus de leurs plus beaux costumes. Ils ont fait leur show sur la place de la Mairie avec des chants et des danses en l'honneur de Mr Carnaval !
- **Le projet « Panique à la Cantine »** visant à réguler le bruit pendant cette plage horaire est en bonne voie d'expérimentation, grâce à la collaboration des équipes de la cantine et de l'équipe d'animation. Nous travaillons en étroite collaboration pour éveiller les enfants à l'impact du bruit et pour améliorer la qualité de leur temps, ce qui profitera à la fois aux enfants et au personnel.
- L'ALAE était aussi présent à la **2ème édition de la fête du Jeu**, événement intercommunal, qui s'est déroulée au mois de mars dernier à Cintegabelle. Petits et grands ont pu profiter de jeux très variés : jeux de plateaux, en bois et de réalité virtuelle... Ce fut encore cette année un vif succès.
- L'équipe d'animation a également organisé la **fête de l'ALAE intitulée « Il était un rêve »** le vendredi 14 juin à Picarrou pour marquer la fin d'une année riche en événements.

portfolio

LES RÉALISATIONS EN IMAGE

Après un hiver doux, voici un printemps pluvieux générant beaucoup d'entretien des espaces verts : **nous avons renouvelé un tracteur de pelouse beaucoup plus maniable !**

Avec l'expérience des deux années de sécheresse, **nous avons restreint et adapté les plantations de fleurs plus résistantes et moins gourmandes en eau.**

Nous avons aussi **réaménagé les jardins à côté de l'église, ainsi que « le jardin Boutet » à côté de l'école maternelle.**



Une nouvelle signalétique (écoles, collège, gymnase, stades, salle restauration et déchèterie) a été mise en place. **Les véhicules de plus de 3,5t sont interdits aux abords des groupes scolaires et sportifs.**

Rappel : nous sommes en « plan Vigipirate ». Il est donc interdit de stationner devant les écoles. Un parking est disponible aux abords des écoles, vous permettant de déposer vos enfants en toute sécurité.

Des trottoirs ont été réalisés pour les déplacements des écoles vers le collège.



alimentation

NOURRIR CINGEGABELLE :

UNE FORTE ENVIE DE CO-CONSTRUIRE LE PROJET COMMUNAL

La commune de Cintegabelle souhaite agir concrètement sur la transition agricole et alimentaire de son territoire, vers une plus grande résilience pour tous, en lien avec l'identité rurale de la commune. Depuis quelques mois, une zone projet à vocation agricole et propriété communale de 37ha, a été identifiée pour initier des réflexions et **des actions allant dans le sens des besoins du territoire en matière de résilience alimentaire.**

La société coopérative d'intérêt collectif **Le 100ème Singe** a été retenue pour **accompagner la commune dans ses réflexions et le dimensionnement du projet qui devra s'inscrire dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire.**

Une première phase de diagnostic s'est achevée cet hiver et fait notamment ressortir que notre commune rurale est marquée par :

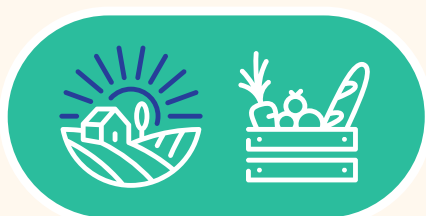
- **L'importance de ses espaces agricoles et naturels** avec près de 90% de foncier agricole et naturel, soit 3320 ha de surface agricole en 2020 et 5,8% de la surface totale communale en forêts (1 site Natura 2000 et 6 zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique)
- **Une certaine déconnexion entre l'agriculture et les besoins alimentaires des habitants** de la commune avec 94% de la Surface Agricole Utilisée (SAU) en grandes cultures : les cultures céréalières typiques du Lauragais en filières longues dominant le paysage agricole (7 cultures représentent 70% des surfaces agricoles : le maïs grain, le tournesol, le blé tendre, le blé dur, le colza, le soja et la luzerne), et les productions majoritaires sont souvent destinées à un usage pour l'alimentation animale ou l'export
- **Une tendance à la diminution du nombre de fermes et leur agrandissement en surface avec une disparition des fermes** notamment en élevage (39 fermes en 2020, soit 2 fois moins en 30 ans, avec en parallèle un doublement de la SAU moyenne des fermes, passant de 42 à 85 ha)



- **Le développement du bio et des circuits-courts**, en partie sous l'influence de la demande toulousaine (16% de la SAU en BIO et 19% des fermes qui commercialisent une partie de leur production en circuits-courts à l'échelle de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain Haut-Garonnais)

Pour ce qui concerne **la demande alimentaire**, nous pouvons remarquer :

- **une hausse importante de la population depuis 1975** (+35%, 3022 habitants en 2020) avec des habitants plus exposés au risque de précarité alimentaire
- **un taux assez élevé de personnes en situation de précarité** (13,7% sans activité professionnelle), notamment de femmes isolées (13% de familles monoparentales) et de personnes âgées
- **une part de seniors de plus de 60 ans plus importante** (33% des plus de 15 ans)
- **un recours à l'aide alimentaire qui explose sur le département** avec l'inflation (+20% en 2023)
- **quelques commerces de proximité qui pourront être des pistes de débouchés en circuit-court**
- **75 % des achats alimentaires sont réalisés en grande surface** principalement à Auterive
- **un collègue engagé dans l'accompagnement à la transition alimentaire** avec un service clé de restauration collective



Cette phase de diagnostic fait ainsi apparaître 4 principaux enjeux sur le territoire :

- 1 **Préservation du foncier et de la population agricole.** Il s'agit de maintenir une identité rurale avec la préservation de l'agriculture sur le territoire. L'enjeu porte à la fois sur la transmission des fermes, la préservation de l'élevage qui disparaît complètement et le renouvellement des générations d'agriculteurs.
 - 2 **Préservation de la ressource en eau.** Dans un contexte de changement climatique, la question des usages et de la ressource en eau est majeure.
 - 3 **Amélioration de la capacité nourricière.** Il s'agit de la diversification des productions et l'augmentation nécessaire des productions nourricières locales : légumes, fruits, légumineuses avec débouché local, élevage.
 - 4 **Renforcement de l'accessibilité alimentaire.** Que ce soit en termes géographique ou économique, il s'agit d'offrir une plus grande accessibilité alimentaire pour les personnes en précarité du territoire.
- Enfin, **la zone d'implantation, autour de Laurède**, en plus de la mise en place des installations techniques nécessaires au projet, peut accueillir une grande diversité d'activités agricoles complémentaires (maraîchage associé, petit élevage, arboriculture fruitière, paysan-meunier-boulangier...). Idéalement située le long de l'Ariège, non loin du centre bourg, elle bénéficie de l'ensemble des réseaux dont la voirie.

Par ailleurs, l'étude du sol permet de confirmer une texture de type sable limoneux, un sol léger, facile à travailler mais avec une structure assez fragile qu'il s'agit de préserver. L'analyse générale n'indique aucune contre-indication sur le plan agronomique. Elle précise dans ses caractéristiques physico-chimiques un taux très faible en matière organique, un bilan humique positif et un sol correctement saturé avec une acidité modérée.

À la suite de cet état des lieux, un premier atelier collectif s'est tenu le 18 mars en présence de nombreux producteurs et productrices qui font l'agriculture de notre commune, des structures en lien avec la dimension agricole à travers l'enseignement, la commercialisation ou l'insertion, des associations de sensibilisation aux enjeux de transition, l'équipe de la restauration collective du collège et des membres de l'équipe municipale.

Au-delà d'un enjeu d'interconnaissance de l'ensemble des participants, les échanges ont permis une appropriation commune du diagnostic et des enjeux, ainsi que d'avancer sur une projection des besoins du territoire et de l'implication de toutes les parties prenantes.

Les participants ont exprimé leur souhait d'être impliqués dans la définition et la construction du projet communal.

➔ **Vous êtes intéressés par ce projet ?**

D'autres temps collectifs sont prévus : manifestez-vous à l'accueil de la mairie, nous vous recontacterons.

vos rendez-vous

en juillet

MARDI 2

LES TERRASSES DE PICARROU

Concerts gratuits de 19h à 22h
Restauration sur place possible
LOUP MALEVIL et THE BLUE
BUTTER POT

JEUDI 11

RÉUNION : MUTUELLE GROUPEE À L'ÉCHELLE COMMUNALE

À la demande des
Cintegabellois, afin de renforcer
la solidarité et d'améliorer
l'accès à la santé des habitants,
une réunion d'information
organisée par la Mutuelle MPOSS
aura lieu jeudi 11 juillet à 18h à
la Salle intergénérationnelle
(derrière la Mairie).

DIMANCHE 14

FÊTE NATIONALE

Un programme complet
proposé et organisé par
l'Association de pêche,
l'amicale des sapeurs-
pompiers, le bar Le Gabélois,
le Syndicat d'Initiative et la
municipalité.

Au programme : pêche,
pétanque, cérémonie, apéritif,
cassoulet et feu d'artifice.

16 JUILLET

LES TERRASSES DE PICARROU

Concerts gratuits de 19h à 22h :
DJOUBATE et THA DUNCIZ

30 JUILLET

LES TERRASSES DE PICARROU

De 19h à 22h : Concerts gratuits:
LES MACHINES À ÉCRIRE Et
ARCHIMÈDE

en août

DU LUNDI 12 AU JEUDI 15

FÊTE LOCALE DE PICARROU

Concours de pétanque, apéritif
concert, jeux des enfants,
mounjetado et soirée tapas
animée par une banda.

DU 22 AU 25 AOÛT

FÊTE LOCALE DES BACCARETS

DU 30 AOÛT AU 1^{ER}

SEPTEMBRE

FÊTE LOCALE DE CINTEGABELLE

VENDREDI 30 AOÛT

14h : pétanque doublette

Repas soir : Aligot/saucisse
Orchestre ADN

SAMEDI 31 AOÛT

8h : concours pêche

9h : Forum des associations

14h : pétanque triplette

Repas soir : Moules/frites animé
par les Flamencouz
Orchestre Columbia

DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE

Orchestre Columbia

Midi : Apéritif « Auberge
espagnole »

Repas soir : Fideua
Bal avec Duality Acoustic (midi)
+ Nico & Kelyan + Pro Night Fire
(DJ)

SAMEDI 31

FORUM DES ASSOCIATIONS

De 10h à 12h30, place de la
mairie

Événement incontournable de la
rentrée, ce Forum est l'occasion
pour tous de (re)découvrir les
multiples activités associatives
sur leurs stands, mais aussi de
choisir et de s'inscrire.

Présentant tout l'éventail
culturel, sportif, ludique ou
instructif, ce forum témoigne
chaque année de la formidable
vie associative de la commune.

SAMEDI 31 À 9H

MATINÉE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous habitez la commune
depuis août 2023 ? Cette
matinée est faite pour vous !

Rendez-vous avec votre famille
pour un petit déjeuner convivial
entre nouveaux-elles arrivant-es,
élu-es et associations, à la
Salle de restauration, à côté du
parking de l'ASEI.

Information et inscription :

Tél : 05 61 08 90 97

gasc@mairie-cintegabelle.fr

en septembre

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22

LES FRISSONNANTES ET LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Deux temps forts en un week-
end pour une expérience
unique et conviviale sur le
thème de l'humour autour d'un
patrimoine à (re)découvrir
autrement. Cintegabelle
palpitera en ouvrant ses rues,
ses places, son patrimoine
et son village aux artistes
savamment dénichés par
nos partenaires: Le Syndicat
d'Initiative, Les Terrasses
et Le Tracteur, et bien sûr à
nos artistes à (re)découvrir:
Mathieu Pujol pour ses
moments nature à couper
le souffle et la Compagnie
La Baraque pour la danse
contemporaine sans limite.

SAMEDI 21

10h : Rando contée

14h30 : Murder party

18h : Théâtre

20h30 : Concert Omar Hasan

DIMANCHE 22

11h30 : Apéro concert

15h30 : Photo/Danse

17h30 : Concert orgue,

Trompette, Percussions
Musiques de Walt Disney

vos démarches

LA MAISON DÉPARTEMENTALE DE PROXIMITÉ

Véritable lieu d'information et d'accompagnement où vous trouverez :

- Un relais des services départementaux.
- Une aide personnalisée pour découvrir ou vous familiariser avec les outils numériques (ordinateurs, tablettes, smartphones...)
- Une aide pour vos démarches administratives de la vie quotidienne.

Lundi et mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Sans RDV

Tél : 05 34 60 76 53

Email : proximite.cintegabelle@cd31.fr

FRANCE SERVICE ET CONSEILLER NUMÉRIQUE À LA CCBA

Aide et accompagnement aux démarches numériques :

- Agence nationale des titres sécurisés (ANTS)
- Dossier retraite
- Justice, MSA, CAF
- Pré demande de carte grise/identité/passeport)...

Du lundi au vendredi sur RDV de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Tél : 05 61 50 99 00

Email : franceservices@ccba31.fr

RD 820 ZI Lavigne

CHANGEMENT DE DOMICILE

Vous venez d'emménager sur la commune ou bien vous avez changé de domicile dans la commune, pensez à venir le déclarer en mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, afin de mettre à jour votre inscription sur les listes électorales.

RECENSEMENT MILITAIRE

Vous venez d'avoir 16 ans : penser à venir en mairie avec votre pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile récent de vos parents afin de procéder à votre inscription pour le recensement militaire. Une attestation vous sera ensuite remise. Elle vous sera nécessaire pour passer vos diplômes (bac, permis de conduire). À 18 ans vous serez automatiquement inscrit sur les listes électorales de la commune.

DÉCÈS

KOWACE-MARÉCHAL Paulette, 3 novembre, 90 ans

SAEZ Jeannette, 11 novembre, 96 ans

PROUDHOM Jean-Louis, 26 novembre, 73 ans

LABORDE Corinne, 30 novembre, 60 ans

THIRRIOT Claude, 16 décembre, 90 ans

CAPALDI Jeanine, 18 décembre, 95 ans

ROUSSEL Maria de los Angeles, 25 décembre, 92 ans

BONNET Henri, 20 décembre, 81 ans

LE DOLL Jean-Paul, 16 janvier, 75 ans

LETOUT Karine, 23 janvier, 55 ans

ROQUES Elyanne, 25 janvier, 76 ans

BOUDENE Louis, 6 février, 77 ans

PONS André, 5 février, 70 ans

MIGUEL Claude, 9 février, 86 ans

MARTINEZ Antoine, 31 janvier, 55 ans

MOUNOT Roger, 11 février, 93 ans

VERDOT Manuela, 12 mars, 90 ans

CONRAD Gilles, 10 mars, 56 ans

SABATIER Chantal, 1^{er} avril, 79 ans

De CUEVAS Rose-Marie, 14 avril, 60 ans

ESTEBE Louis, 3 mai, 91 ans

PRADEL Maurice, 13 mai, 83 ans

RAUZI Pierrette, 13 mai, 67 ans

GROC Léon, 20 mai, 95 ans

VERGÉ Céline, 27 mai, 52 ans

TOMAS Henri, 7 juin, 80 ans

NAISSANCES

CARBOTTE Valentin, 3 novembre

ROQUES Selena, 9 décembre

MBIANDJEU MBESSA ZOGO Soan, 29 décembre

SOLA Linaly, 29 décembre

SOLA Julian, 29 décembre

BURLACU Axel, 12 janvier

MONTANÉ Mya, 30 janvier

MONTANÉ Élyo, 30 janvier

HUYGHE Luka, 13 février

ROULET VIGIER Calixte, 22 février

FAURE Valentina, 13 mars

JUBELY Gabriel, 7 avril

SOIHET BONNET Loann, 22 avril

VERGES--MOUNIC Gabriel, 23 avril

QUEREL John, 18 mai

MARIAGES

Natacha LAMBERT et Yohan BONNAVENTURE, 2 mars

Sabrina FOUET et Florian DAURIAC, 2 mars

Bénédicte VIOLLET et Alain LE GRAND, 30 mars

Mélanie BOUCHER et Mikaël GAUSSENS, 1 juin



- 8h** Concours de pêche à la Gravière
- 12h** Cérémonie au Monument aux morts de Cintegabelle
- 12h15** Remise des récompenses du concours de pêche / Place de la Mairie
- 12h30** Apéritif accompagné par l'Union Musicale Auterivaine / Place de la Mairie
- 14h30** Concours de pétanque amical challenge Jacques Pic (graphique au bar le Gabelois)
- 19h** Bal des pompiers / Place de la Mairie
- 20h30** Cassoulet (tickets à prendre chez les différents commerçants cintegabellois)
- 23h** Feu d'artifice, suivi de la soirée dansante animée par la disco mobile Machprod

L'ASSOCIATION DE PÊCHE • L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS • LE BAR LE GABÉLOIS • LE SYNDICAT D'INITIATIVE • LA MUNICIPALITÉ